

L'Université Camerounaise À l'Epreuve Des Mutations Politiques, Economiques Et Numériques

NJIHA Durix

Département de Science Politique

Université de Ngaoundéré

Ngaoundéré, Cameroun

Email : durixkouatch@yahoo.com

Résumé

Cet article analyse les principales difficultés auxquelles font face les universités publiques camerounaises dans un contexte marqué par la massification des effectifs étudiants, la mondialisation de l'enseignement supérieur et les contraintes budgétaires de l'État. Il met en évidence les insuffisances infrastructurelles, le déficit du personnel académique, la politisation de l'université, les défis liés à la mondialisation et la fragilité du financement public de l'enseignement supérieur.

L'étude montre que les universités camerounaises évoluent dans un environnement marqué par une forte dépendance vis-à-vis de l'État, une faible autonomie institutionnelle et des difficultés d'adaptation aux exigences du numérique et de l'internationalisation. Face à ces contraintes, l'article souligne la nécessité d'une modernisation profonde des universités à travers la transformation numérique, l'amélioration des infrastructures, le renforcement des effectifs enseignants, la diversification des sources de

financement et l'accroissement de l'autonomie universitaire.

Il insiste également sur le rôle stratégique de l'enseignement supérieur dans le développement économique, scientifique et politique du Cameroun. L'analyse conclut que la survie et la compétitivité des universités publiques camerounaises dépendent désormais de leur capacité à s'adapter aux mutations contemporaines tout en préservant leurs missions sociales et académiques.

Mots clés : Université, mutation, gouvernance universitaire, mondialisation, financement universitaire, Cameroun.

I. INTRODUCTION

Depuis les années 1990, l'université publique camerounaise connaît de profondes transformations liées à la démocratisation de l'enseignement supérieur, à la massification des effectifs étudiants et aux mutations du contexte international [1]. La réforme universitaire de 1993, puis l'adoption du système Licence-Master-Doctorat (LMD) à partir de 2007, ont

profondément reconfiguré l'organisation des universités d'État [2]. Cependant, cette expansion quantitative ne s'est pas toujours accompagnée d'un renforcement proportionnel des infrastructures, des ressources humaines et des capacités financières nécessaires au bon fonctionnement des établissements universitaires [3].

Dans un contexte marqué par la mondialisation, les exigences de compétitivité scientifique, la révolution numérique et la réduction progressive des financements publics, les universités camerounaises apparaissent confrontées à de multiples difficultés [4]. La surcharge des amphithéâtres, l'insuffisance du personnel académique, la faiblesse des équipements scientifiques et numériques, ainsi que la dépendance financière vis-à-vis de l'État fragilisent leurs missions fondamentales d'enseignement, de recherche et de contribution au développement national. À ces contraintes structurelles s'ajoutent des enjeux politiques et sociaux qui influencent la gouvernance universitaire et la stabilité des campus [5].

Dès lors, il devient nécessaire d'interroger les dynamiques actuelles de l'université publique au Cameroun afin de mieux comprendre les défis auxquels elle est confrontée et les perspectives de réforme envisageables [6]. Cet article analyse, dans une première partie, les principales contraintes structurelles et conjoncturelles qui affectent le fonctionnement des universités d'État camerounaises. Dans une seconde partie, il met en évidence quelques pistes de modernisation et de réforme susceptibles de

renforcer l'efficacité, l'autonomie et la compétitivité de l'enseignement supérieur au Cameroun.

Les universités camerounaises rencontrent au cours de leur fonctionnement de nombreuses difficultés dont il est important d'analyser si l'on veut mieux saisir sa dynamique actuelle. L'université de masse qui s'est imposée depuis l'entame des transitions démocratiques (1990) et l'adoption du processus de Bologne (2007-2008) n'a été ni véritablement pensée, ni suffisamment financée ou dotée d'infrastructures adaptées. Ployant depuis plusieurs décennies sous le poids du nombre, de la masse des bacheliers qui s'inscrivent en dizaine de milliers chaque année, l'université se trouve largement démunie de moyens d'action. Elle n'a ni les moyens matériels (locaux, bibliothèques, administration, informatique, logistique, etc.) ni les moyens humains d'encadrer utilement tout ce monde [7]. Elle souffre d'un manque de visibilité de ses missions. Devant ce constat, Hilaire Prince de Pokam (2016 : 105) écrit : « *Le défi majeur auquel se trouve confronté l'enseignement supérieur au début de ce XXI^e siècle en Afrique en général et au Cameroun en particulier, c'est bien celui de sa survie sur les plans de la culture, de l'économie et de la gestion* ». [8] quant à lui, lors d'une étude menée sur les universités en Afrique remarquait qu'à des degrés divers, les principaux problèmes de l'enseignement supérieur en Afrique sont la qualité, l'utilité pratique, le financement, l'efficacité, l'équité et la gestion. Cet article fait état des difficultés que rencontrent les universités

dans leur fonctionnement. Après avoir relayé les contraintes dans une première partie (I), nous présenterons les moyens mis sur pied par le gouvernement et par les universités elles-mêmes pour y faire face (II).

II. LES CONTRAINTES STRUCTURELLES ET CONJONCTURELLES

Il est question d'analyser les difficultés quotidiennes des universités du Cameroun. C'est ici le lieu de présenter l'impact qu'a le manque d'infrastructures administratives et du personnel qualifié (A), les effets de la politisation de l'université (B), les défis de la mondialisation (C), la crise des finances publiques et les réductions budgétaires de l'État (D) sur le fonctionnement des universités.

A. Le manque d'infrastructures administratives et du personnel académique

La réforme universitaire de 1993 a donné lieu à l'éclatement de l'université de Yaoundé en deux entités distinctes : l'université de Yaoundé I et l'université de Yaoundé II. Les anciens centres universitaires de Douala, Dschang, Ngaoundéré et l'école d'interprète de Buéa sont devenus des universités à part entière. Les effectifs pléthoriques observés au campus de Ngoa Ekelle jusqu'à la fin des années 90 ont de ce fait trouvé une solution. Cette expansion se réalise avec une disproportion entre d'une part, les structures d'accueil, le nombre d'enseignants et d'autre part le taux sans cesse croissant d'étudiants inscrits ou qui frappent aux portes des universités d'État depuis ladite réforme de 1993.

La multiplication des universités n'a pas été suivie par la mise en place des infrastructures proportionnelles. Ce déséquilibre entre les effectifs des étudiants et la disponibilité des infrastructures démontre clairement que la préoccupation principale du gouvernement était de décongestionner rapidement l'université de Yaoundé qui étouffait déjà. Aussi, il était question de mettre fin aux revendications d'ordres politiques qui s'amplifiaient¹.

Les infrastructures existantes sont pour la plupart celles de l'université fédérale en 1961 et celle des centres universitaires depuis 1986. Elles paraissent donc inadaptées, mal équipées et défectueuses avec le temps. Le nombre d'amphithéâtres et les salles de cours pour travaux dirigés ne sont pas proportionnels par rapport à l'effectif d'étudiants. Les bibliothèques ne disposent ni d'un nombre adéquat d'ouvrages ou de revues scientifiques, ni d'un espace approprié pour accueillir l'ensemble des enseignants-chercheurs et des étudiants. Les laboratoires et les ateliers sont loin d'être

¹ Ces revendications portaient sur les problèmes internes de l'université (révision de la bourse et des conditions de travail sur le campus, que ce soit dans les laboratoires ou dans la restauration, chômages des diplômés, logements, libertés académiques, transports des étudiants, etc..). Mais toutes ces revendications cachaient dans la plupart des cas, le refus du régime néocolonial qui régnait dans le pays. Ceci se matérialisait par des séries de grèves opposant les étudiants aux forces de maintien de l'ordre, surtout entre 1969 et 1972. La répression de ces protestations contraint cependant plusieurs d'entre eux à prendre le chemin de l'exil. D'où la délocalisation du site de revendications estudiantines à cette période. Car ne pouvant s'exprimer librement à l'intérieur du pays, c'est à l'étranger que beaucoup iront entreprendre leurs actions. « La participation des étudiants des universités d'État à la dynamique de construction et de réforme des politiques de l'enseignement supérieur au Cameroun », Tchoupie, André in Ngwé et al, *L'enseignement supérieur au Cameroun depuis la réforme de 1993*, Codesria, 2016, p 213.

convenablement équipés ; la plupart des étudiants n'ont ni logement décent ni moyen de transport adéquat pour se rendre à la faculté [9]. Tout ceci participe à la détérioration progressive de la qualité de l'enseignement et met à nu l'inaptitude de l'université camerounaise de mener à bien ses missions d'enseignement, de recherche et de promotion du développement.

Ce manque d'infrastructures s'accompagne d'un manque de personnel académique. L'écart entre les effectifs des enseignants et ceux des étudiants est très préoccupant. Au cours de l'année 2013 par exemple, on recense 4 388 enseignants dans toutes les universités du Cameroun. Ces derniers couvrent les besoins de 222 604 étudiants. Ce qui correspond à un ratio total de 44%. À ce nombre, il convient d'ajouter des personnels d'appui, des attachés d'enseignement et de recherche (ATER), ainsi que des moniteurs bien que n'ayant pas encore le statut d'enseignants d'université [10].

À la rentrée 2018-2019, cet effectif a presque doublé soit près de 500 mille étudiants tandis que celui des enseignants est juste passé à 5000². Ce décalage de ratio enseignants-étudiants est un frein pour l'apprentissage. Les enseignants sont de plus en plus surchargés et consacrent peu de temps à leurs étudiants. Les premières victimes sont les étudiants en cycle de recherche (master et doctorat). Entre la dispensation des cours dans les amphis et les

corrections de mémoires et thèses de doctorat, les enseignants n'ont que très peu de temps et les chercheurs se retrouvent parfois abandonnés à eux-mêmes.

B. les effets de la politisation de l'université

Il s'agit dans cette partie de mettre en avant le rapport entre l'institution universitaire et le régime politique. Ce rapport est d'emblée souligné par Achille Mbembe : « *En créant des universités, les États africains cherchent à former chez eux des cadres nombreux, capables de répondre aux exigences de la construction nationale. Cette « construction nationale » ou « unité nationale » signifie souvent pérennisation de l'hégémonie politique de la faction au pouvoir. Cela peut expliquer pourquoi la plupart des régimes africains tentent d'exercer sur l'université un contrôle politique étroit* » [11].

Le constat est que l'introduction de la politique dans le domaine universitaire date bien avant l'accession du Cameroun à l'indépendance. Dans les années 1950, les étudiants se regroupaient déjà en association et militaient pour l'obtention d'une véritable indépendance et manifestaient par là le désir des populations de gérer leurs propres affaires locales. L'Association des étudiants camerounais de France (AECF) fut créée à cet effet. D'autres associations ont suivi à l'instar de la Fédération nationale des étudiants camerounais en 1970 (FENEC), proche de l'Union nationale camerounaise (UNC), de l'Association des étudiants chrétiens, dont les activités sont alors interdites. Ce n'est donc qu'à l'extérieur du pays

² République du Cameroun, service du Premier Ministre « Communiqué à l'issue du conseil de cabinet du mercredi 31 octobre 2018 », 31 octobre 2018, <https://www.spm.gov.cm/site/?q=fr/content/communiquelissue-du-conseil-de-cabinet-du-mercredi-31-octobre-2018>

et plus particulièrement en France, que les étudiants camerounais s'organisent à cette époque avec plus de sérénité. L'on compte aussi l'Union nationale des étudiants du Kamerun (UNEK), la Mutuelle de solidarité des étudiants du Cameroun (MUSEC), l'Association pour la défense des droits des étudiants du Cameroun (ADDEC) en 2004, etc. [12]. Ces associations n'hésitaient pas à rejoindre des groupes politiques pour les revendications des politiques universitaires.

Les périodes de mobilisations démocratiques du tournant des années 1990 ont accéléré la participation des universitaires au jeu politique [13]. En effet, les mutations politiques ont fait de l'université, un enjeu de luttes et une arène entre politiciens et forces politiques en compétition pour la gestion du pays. Les universitaires se sont alors investis dans ces arènes comme des acteurs incontournables en y jouant différents rôles [14]. L'université de Yaoundé a connu des moments d'agitations pendant les premières années de la restauration de la démocratie pluraliste dans le pays, et plus précisément entre 1990 et 1993. Les différentes revendications des étudiants qui se succèdent à cette période épousent les luttes politiques ou s'y inscrivent progressivement. Les étudiants se mobilisèrent aux côtés des partis politiques pour défendre des causes dépassant parfois le cadre universitaire. Deux groupements d'étudiants s'affrontaient au sein de l'université de Yaoundé : « l'autodéfense », proches du régime en place composé d'étudiants francophones et celui « le parlement », proche du Social Democratic Front

(SDF), composé en majorité d'étudiants anglophones. Ces derniers revendiquaient l'application équitable du bilinguisme à l'université³. S'ajoutaient aussi dans ses mobilisations, les enseignants anglophones qui se plaignaient à leur tour des frustrations, notamment en termes d'avancement et de nomination à des postes de responsabilité [15].

Ces plaintes qui concernent l'université et l'ensemble des institutions de l'enseignement supérieur culminent dans la zone anglophone avec la remise en cause de la forme unitaire de l'État, considérée comme l'expression de la domination francophone. La solution semble alors le retour à l'État fédéral, seul garant de la restauration de l'identité et des intérêts anglophones [16]. Ces événements ont posé les jalons d'une immersion explicite de l'université dans le champ politique ainsi que le clivage politique francophone / anglophone. Il s'en est suivi des suspensions des cours par les étudiants (mars et mai 1991) qui adhéraient aux canons des luttes politiques, dressaient un procès-verbal du malaise de l'université en combinant leurs problèmes interuniversitaires à ceux globaux du pays et subordonnaient de ce fait, la reprise des cours à l'organisation d'une conférence nationale

³ Les étudiants anglophones manifestent en octobre 1990 pour revendiquer l'application équitable du bilinguisme à l'université. Cette revendication prend une tournure politique, car elle culmine dans la zone anglophone avec la remise en cause de la forme unitaire de l'État considérée comme l'expression de la domination francophone. La solution semble alors être le retour à l'État fédéral présenté comme garant de la restauration de l'identité et des intérêts des anglophones. Cette vision des choses débouche sur la remise en cause de l'université unique. Ngwé et *al.* « L'université et les universitaires dans les mutations politiques et éducatives au Cameroun », 2006 p 178-179.

et d'une amnistie générale des prisonniers politiques [17]. Ils organisèrent des marches et des meetings à travers les provinces du pays dans l'optique de sensibiliser le public aux divers problèmes sociaux. Ils étaient convaincus que ces problèmes sociaux avaient un lien avec ceux de l'université : les deux aspects étant intimement liés et ne pouvant trouver de solution que dans le cadre de l'action politique.

La politisation de l'université ne peut être uniquement lue sur le seul volet de l'immixtion des étudiants dans les luttes politiques. L'université est un instrument de la politique de l'État. Ainsi des missions politiques sont assignées à l'université. Le préambule de la constitution de 1972 du Cameroun, révisée en 1996, stipule que « l'organisation et le contrôle de l'enseignement à tous les degrés sont des devoirs impérieux de l'État ». Cet ajout du nom « contrôle », toujours de vigueur aujourd'hui, annonce le pouvoir de l'État, et en particulier du chef de l'État sur l'institution universitaire [18]. Ceci implique que le personnel universitaire est invité à suivre les orientations du parti au pouvoir et à contribuer à leur expansion auprès d'une majorité.

Ce pouvoir de l'État sur l'université se comprend lorsqu'on sait qu'il existe le décret n°74/358 du 17 avril 1974, qui créait le Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique (CESRST) en vue de la rétrocession de l'université et des instituts de recherche aux autorités postcoloniales. Le CESRST était la plus haute instance administrative de l'enseignement supérieur. Il

était chargé de définir les missions et les fonctions de l'université. Il considérait en premier lieu l'université comme instrument politique et plus précisément, comme « un instrument au service de la nation et du parti unique de l'époque, l'Union nationale camerounaise ». D'ailleurs, les recommandations adoptées visaient à « soumettre la science, les arts à la culture politique du Parti ». Ce n'est que secondairement que le CESRST considérait l'université comme instrument de développement, de promotion de la recherche scientifique et paradoxalement en dernier lieu, comme instrument de formation des cadres. La formation des cadres elle-même obéissait aux logiques du parti unique [19]. C'est la raison pour laquelle l'on parle d'une étatisation de l'université. L'université à cette époque s'apparente à une institution explicitement instrumentalisée pour contribuer à l'hégémonie du parti unique. De nos jours, la politisation de l'université tient aussi du fait que d'après les textes, le président de la République est en charge du contrôle du budget et des dépenses, de l'harmonisation de la formation universitaire, des franchises universitaires, du recrutement et de la discipline des administrateurs et des enseignants (les recteurs , les présidents des conseils d'administration, les doyens, le secrétaire général, les enseignants, les chefs de la cellule spéciale de contrôle, les directeurs d'instituts sont nommés par le président de la République). D'où l'hypothèse de la gestion opaque et centralisée de l'université camerounaise.

Par ailleurs, les enseignants d'université subissent et participent parfois à cette politisation. Achille Mbembe (1985 : 67) écrit : « la plupart des régimes africains tentent d'exercer sur l'université un contrôle politique étroit (...) par la voie des nominations [et] des recrutements des personnels enseignants ». Dans cette ambiance marquée par les luttes de positions, certains enseignants transforment les salles de cours en salle de meetings politiques où ils sensibilisent les étudiants à adhérer à leur vision politique. Si bien qu'à l'approche des processus électoraux, ils abandonnent les amphithéâtres, puis revêtus des tenues de leurs divers partis politiques, descendent dans les rues et sur les plateaux télévisés pour battre campagne et soutenir leur leader politique. La conséquence de tout ceci est qu'il se crée des clans au sein des campus, mettant ainsi en péril les formations académiques [20]. L'implication des enseignants dans le processus politique se fait aussi lors des prises de positions directes sur les thématiques de la vie politique. Lors des événements politiques comme par exemple les élections, ils apportent leur expertise scientifique comme on l'a vu sur projet de constitution de 1996 avec des Professeurs comme Maurice Kamto et Joseph Owona [21].

Les enseignants participent aussi à la mise en forme et à la gestion de l'ordre démocratique. Ce fut le cas lors de la commission sur le code électoral et sur l'accès aux médias publics à laquelle ont participé Joseph Owona (ministre, expert et représentant du gouvernement), Roger Gabriel Nlep (universitaire indépendant),

Bernard Momo (représentant de parti) ; le comité technique de la tripartite, avec la participation de Kontchou Kouomegni (ministre, expert, représentant du gouvernement), Jean-Marie Bipoun Woum (universitaire indépendant), Simon Munzu (représentant de parti), Marcien Towa (recteur, universitaire indépendant) ; la commission des droits de l'homme et des libertés à laquelle ont participé comme Jean Pierre Fogui (chargé de mission à la présidence de la République), Louis Paul Ngongo (universitaire indépendant) ; le comité technique constitutionnel, auquel participaient Ephraïm Ngwafor Ndeh (universitaire indépendant), Jacques Fame Ndongo (expert, représentant du gouvernement) ; ou encore l'observatoire national des élections, auquel participent par exemple Diane Acha-Morfaw (universitaire indépendante) et Nicole-Claire Ndoko (universitaire indépendante).

Même lors des jeux universitaires, la politisation est un vécu. En 2015, lors de la 18^e édition des jeux universitaires, le gouvernement n'a pas manqué de politiser l'évènement. Le thème choisi était « sursaut patriotique pour la croissance et l'intégrité territoriale ». Le Minesup n'a pas manqué de souligner que cet évènement se déroulent dans un contexte national marqué par des relents de belligérance dans la partie septentrionale du pays à travers les exactions terroristes du groupe Boko Haram. Les étudiants ont pris part à cet élan de politisation. À l'université de Douala par exemple, le fan-club a défilé en tenue militaire. Dans les universités de Ngaoundéré et de Maroua,

l'Institut national de la jeunesse et des sports (INJS) et l'École nationale supérieure des travaux publics (ENSTP) ont offert des spectacles dans lesquels les forces de défense camerounaises sortaient victorieuses du combat contre les terroristes de Boko Haram. Cette édition 2015 s'est achevée par une minute de silence pour les nombreuses victimes et une prière œcuménique pour la paix du Cameroun.

C. Les défis de la mondialisation

La mondialisation suppose l'élargissement, l'approfondissement et l'accélération des échanges dans le monde entier [22]. Concrètement, il s'agit d'un processus géospatial d'interdépendance et de convergence grandissante dans lequel les sphères d'action sont renforcées à l'échelle du monde ou de régions entières [23]. Elle repose sur la création d'un système mondial de communications, d'information, de connaissances et de culture en vertu duquel le monde tend vers une communauté culturelle unique. De ce fait, elle touche tous les domaines de la vie.

Parlant de l'enseignement supérieur, la mondialisation universitaire désigne le phénomène qui voit les effectifs étudiants et les échanges internationaux d'étudiants augmenter partout dans le monde, ainsi que les délocalisations d'établissements s'intensifier. Elle véhicule sur l'enseignement supérieur, des représentations à l'origine de normes⁴. Ces

⁴ Les normes sont véhiculées par les classements internationaux et structurent les programmes qui visent à accélérer les transformations de l'enseignement supérieur. Exemple en Europe : Exzellenzinitiative en Allemagne, Idex en France. « Les enjeux géopolitiques de

normes sont utilisées par divers groupes de pression pour uniformiser l'organisation et le fonctionnement des établissements sur la base d'un modèle global : celui de « l'université de recherche anglo-saxonne ». Le but est de réduire progressivement les spécificités des modèles nationaux et la capacité des États à orienter leurs propres politiques d'enseignement supérieur [24]. La mondialisation universitaire permis ainsi la suppression des distances grâce aux nouvelles technologies de l'information. Elle a favorisé le passage d'un enseignement supérieur traditionnel à un enseignement supérieur moderne avec la création d'un espace universitaire global. Internet apparait de ce fait comme le moteur de ces transformations.

La mondialisation impose d'une part l'accroissement de la collaboration en matière de recherche et la multiplication des ouvrages publiés dans le monde entier ; d'autre part, elle intensifie la coopération transnationale par la mobilité des enseignants et des étudiants en vue de la production du savoir. Les idées et les transferts de connaissances circulent en temps réel partout dans le monde. Par les stratégies et les programmes d'actions internationales mis en place, les universités participent activement à la construction de la mondialisation de l'enseignement supérieur et à la configuration du système universitaire mondial⁵. Elles produisent

la mondialisation universitaire», Christophe Strassel, *Hérodote*, n°168,2018 p 9.

⁵ Cela consiste à fonder une stratégie internationale sur la reconnaissance de l'éducation supérieure comme un bien public, sur la lutte contre l'exode des cerveaux, sur la

l'espace universitaire global en élargissant leurs échelles d'action à des niveaux régionaux, continentaux et même globaux [25]. Une tendance à la commercialisation de l'enseignement supérieur se dégage : exportation et vente de produits éducatifs, recrutement et attractivité. La compétition en vue de recruter le plus grand nombre et les meilleurs étudiants étrangers oblige les pays et les universités à mettre en place des politiques d'attractivité et des stratégies de marketing. Celles-ci mobilisent l'excellence, la sécurité et la qualité de vie sur le campus afin d'en faire des avantages comparatifs dans la perspective d'augmenter leurs parts de marchés.

Il devient donc difficile de prétendre être un établissement de calibre mondial si l'on ne peut attirer suffisamment d'étudiants internationaux dans ses programmes. Les activités de recherche qui sont devenues un vecteur de la mondialisation de l'enseignement supérieur [26]. Dans le contexte actuel, les universités et les pays mettent en place des stratégies de partenariats internationaux qui permettront de partager les coûts de la recherche et d'assurer une présence forte dans les grands groupes de recherche, producteurs de nouveaux savoirs et d'innovation. La visée est l'internationalisation de la formation, des programmes et des cursus de l'enseignement supérieur. Les stratégies de mobilité étudiante sont évidemment au centre de

cette dynamique d'internationalisation. La création des programmes Erasmus plus et Erasmus Mundus en Europe illustre à la fois l'importance et les mutations qui traversent ces stratégies de mobilité.

S'il est vrai que la mondialisation offre d'immenses opportunités à travers la coopération et l'internationalisation des formations, l'ouverture des universités au monde et la suppression des barrières intellectuelles, il est aussi important de relever son revers [27]. De par ses implications, la mondialisation universitaire nécessite d'énormes investissements infrastructurels, en équipements et financiers. Tout ceci relève d'un grand défi pour les universités des pays en voie de développement, dont le Cameroun. La mondialisation est moins reluisante pour les universités et les étudiants des pays en développement. À cause des sous-équipements numériques et du manque de capitaux financiers, les échanges mondiaux se font de manière asymétrique entre les établissements d'enseignement supérieur des différents pays. Ils sont en général dominés par les systèmes nationaux les plus forts et en particulier ceux des pays anglophones et, au premier chef, par les établissements d'enseignement supérieur des États-Unis. Les travaux-recherches qui sont rédigés dans langue anglaise sont en grande partie favoriser contrairement aux autres langues. D'ailleurs le débat mondial courant se déroule en anglais. Cette exclusion est d'autant plus marquée que les publications traduites de l'anglais vers d'autres langues sont environ dix

réduction du "fossé de la connaissance" entre les pays développés et les pays en voie de développement. Voir Gilles Breton, « Mondialisation de l'enseignement supérieur et stratégies internationales », *Repères*, n°6, juin 2011 p 1.

fois plus nombreuses que celles qui sont traduites vers l'anglais et par conséquent plus largement accessibles [28].

À travers le développement de progrès technologiques, la mondialisation facilite les échanges entre les chercheurs, elle supprime les barrières liées à la distance. Cependant, le manque d'équipements technologiques est un handicap pour les universités camerounaises. Discréditées quant à la qualité de la formation qu'elles dispensent, elles ne séduisent plus que ceux qui ne peuvent s'offrir les conditions de la mobilité. Le nombre d'étudiants camerounais mobiles ne cesse d'augmenter dans la plupart des pays d'accueil. Cet accroissement est lié à l'augmentation des effectifs et à l'intensification de l'internationalisation de l'enseignement supérieur qui n'épargne pas le Cameroun [29]. Par conséquent, les incertitudes liées à la mondialisation imposent la nécessité de trouver de nouveaux modèles et rôles pour l'université en complément de ses missions traditionnelles, notamment avec le développement du numérique. L'on constate que les universités camerounaises ne sont pas véritablement prises par le train de la digitalisation. La connexion internet qui est la base du processus de mondialisation demeure à ce jour un luxe pour les établissements d'enseignements supérieurs camerounais.

D. Crise des finances publiques et réductions budgétaires

Au Cameroun, la gestion et le financement de l'enseignement supérieur public relèvent

presque entièrement de l'État. C'est pourquoi depuis plusieurs décennies, le secteur éducatif est confronté à une crise profonde dont l'origine se trouve dans le déséquilibre croissant entre les besoins nécessaires pour assurer un enseignement de qualité et les ressources disponibles [30]. Les budgets des universités ne suffisent plus à couvrir leurs charges. Devant la crise financière qui induit la réduction des finances publiques, l'État est de moins en moins capable de satisfaire les besoins financiers des universités qui accueillent de milliers d'étudiants par an. La déclaration mondiale de 1998 sur l'enseignement supérieur pour le XXI^e siècle adoptée par les participants à la conférence mondiale sur l'enseignement supérieur en son article 14 reconnaît que le financement de l'enseignement supérieur requiert des ressources publiques et privées. Il est écrit : « Le financement de l'enseignement supérieur en tant que service public requiert des ressources publiques et privées. Le rôle de l'État reste essentiel dans ce financement » [31]. Ceci implique que les sources de financements de l'université publiques doivent être diversifiées. L'État ayant montré ses limites, la société tout entière doit appuyer le système éducatif afin que les missions éducatives et sociales soient assurées de manière équilibrée.

Ainsi, la loi n° 005 du 16 avril 2001 relative à l'orientation de l'enseignement supérieur prévoit deux formes de financement des universités d'État au Cameroun. On distingue les financements internes (les universités elles-mêmes, les familles et les

étudiants) des financements externes. La réforme de 1993 a introduit la participation des bénéficiaires au financement de l'université comme nouvelle forme de gouvernance sociale. Rongé par une crise économique profonde et placé sous ajustement structurel, le Cameroun ne pouvait plus continuer à financer tout seul l'université. Il fut envisagé une approche participative de tous les partenaires sociaux, en l'occurrence les parents et les promoteurs privés. Cette innovation a consacré la fin de l'université de l'État-providence. Cette rupture s'est caractérisée par la suppression des bourses et autres allocations jadis accordées par l'État aux étudiants. Le décret n°93/033 du 19 janvier 1993 consacre ainsi le paiement par les étudiants des droits universitaires⁶.

À l'université de Dschang par exemple, pour obtenir des fonds, l'université investit. Ainsi, certaines ressources proviennent des loyers des cités universitaires, des recettes de la ferme d'application et de recherche, du Dschang University Press, du centre médico-social, du centre d'enseignement à distance, du centre de reprographie et communication, du centre de formation continue, du centre de formation et conférences, du fonds de remboursement des avances de solde, du transport des étudiants, du laboratoire des sciences du sol, des antennes, des recettes diverses (dons et legs, frais de justice,

location des salles), de l'abonnement aux prestations NTIC, de la location des sites de l'université de Dschang par MTN et Orange, du remboursement d'achat d'ordinateurs aux enseignants [32]. Le décret de 1993 invite les institutions universitaires à œuvrer à la création des activités productives pour leur fonctionnement afin de s'assurer une gestion autonome de leurs différentes activités [33]. Dans cette perspective, les universités s'engagent donc à mobiliser les fonds auprès de la communauté locale (entreprises, élites et communauté universitaire), elles se lancent dans les offres des formations supérieures professionnelles attractives, dans les formations continues, dans la création d'entreprises, bref dans la réalisation des activités génératrices de revenus et des investissements.

Suivant cette optique, l'université de Dschang créait en 2007 un groupement d'intérêt économique (GIE). L'université de Yaoundé I et plus spécifiquement son École Polytechnique s'est placée en tête du peloton dans ce domaine. Deux entreprises ont été créées. Il s'agit de SYLOG (Synergie Logicielle) en partenariat avec l'entreprise privée Afric@Ingénierie et POLYTECH-VALOR qui est une entreprise créée partenariat avec l'association des anciens diplômés de l'École nationale supérieure polytechnique. SYLOG travaille essentiellement dans le domaine du logiciel et des réseaux informatiques. Cette entreprise gagne maintenant de l'argent en étant adjudicataire des marchés aussi importants que la réalisation du système d'information portuaire du Port Autonome de

⁶ Selon les études menées, après les subventions de l'État, les paiements des droits universitaires sont la deuxième plus grande source de financement des universités. Elles constituent plus de 90% des recettes universitaires. Hilaire De Prince Pokam, « Le financement de l'enseignement supérieur au Cameroun », CODESRIA, 2016 p 109.

Douala. L'entreprise POLYTECH-VALOR quant à elle travaille dans le domaine de la gestion des projets et du génie logiciel. Cette entreprise gagne aujourd'hui de l'argent en travaillant sur des projets en rapport avec la modernisation de la douane camerounaise [34]. Les deux entreprises avaient aussi pour mission de proposer des modules pour la formation continue. Il existe maintenant des modules de formation dans les domaines des risques douaniers et de la gestion des projets. Ces activités génératrices de fonds permettent aux universités de construire des salles de cours, des bibliothèques, etc.

Les universités reçoivent également des financements externes. La loi n° 005 du 16 avril 2001 relative à l'orientation de l'enseignement supérieur énumère quatre possibilités de financement externe pour les universités publiques : les subventions de l'État et des collectivités territoriales décentralisées, les dons et legs, les concours divers provenant de la coopération bilatérale, multilatérale et internationale et les emprunts. Ainsi donc, l'État et certains partenaires nationaux et internationaux contribuent au financement des universités. Mais l'État demeure l'acteur principal de ces financements. En plus des subventions, il participe au financement des universités en octroyant des bourses ou des aides universitaires à certains étudiants. En dehors de ces subventions et aides de l'État, les universités bénéficient également des contributions volontaires des membres de la communauté, des

dons⁷, de l'action des entreprises citoyennes (Orange, MTN, Brasseries, etc.) et de celle des partenaires internationaux⁸.

Une analyse comparative faite entre la loi de finances de 2008 et celle de 2018 permet de constater qu'en 10 ans, le budget de l'enseignement supérieur à presque doublé allant de 36,4 à 61,4 milliards de FCFA. Cette augmentation est à mettre en perspective avec l'augmentation globale du budget de l'État qui passe sur la même période passe de 2 276 à 4 689,5 milliards de FCFA. Par contre, au regard du budget général de 2018, le budget alloué à l'enseignement supérieur est en baisse par rapport à celui de 2008. En effet, au cours de l'année 2018, le budget de l'enseignement supérieur s'évaluait à 1,3% du budget global alors qu'il était de 1,6% en 2008. On conclut donc que bien que le budget de l'enseignement supérieur de 2018 a évolué de 59% par rapport à celui de 2008, sa proportion dans le budget global quant à elle a baissé de 23%. Il ressort

⁷ Les institutions publiques reçoivent de temps en temps des dons en nature ou en espèce. C'est le cas des terrains pour la construction des campus notamment. La population de Soa a offert à l'État un site de 300 000 hectares pour la construction de l'université de Yaoundé II. Celle de Souza a offert des hectares de terrains à l'université de Douala, en vue de son extension. Une élite locale de la ville de Dschang avait offert les premiers bâtiments de l'université de cette localité. Enfin, un homme d'affaires de la région de l'ouest, Fotso Victor, avait offert à l'État son collègue polyvalent, qui est devenu l'Institut Fotso Victor rattaché à l'université de Dschang. Pokam de Prince Hilaire « Les financements de l'enseignement supérieur au Cameroun », 2016 p 118.

⁸ Les partenaires étrangers participent au financement des institutions publiques, tant pour la construction des infrastructures, la fourniture d'équipements de laboratoires et bibliothèques, d'appareils didactiques et d'ouvrages scientifiques que la formation des étudiants, Pokam, (2016 : 116).

donc après cette analyse que le budget de l'enseignement supérieur n'excédant pas les 1,7% du budget de l'État. Cela nous permet de conclure que l'enseignement supérieur n'est pas la priorité du gouvernement camerounais. Il ressort de cette analyse que les universités au Cameroun demeurent dans une précarité financière. Même si elles reçoivent des subventions de l'État, des aides internes et externes, des dons, elles doivent multiplier des activités à but lucratif pour disposer d'un budget adapté à leurs ambitions [35]. Face à cette situation, quelques recommandations peuvent être faites en termes d'analyse de politiques publiques.

III. QUELQUES RECOMMANDATIONS

Nos recommandations portent d'une part sur la nécessité la modernisation et l'autonomie (A) et d'autre part, sur l'augmentation du financement et des ressources humaines des universités (B).

A. *De la nécessité de moderniser l'université et d'accroître son autonomie*

L'une des mesures capitales que doit adopter l'université pour résoudre les difficultés qu'elle rencontre est la modernisation de son enceinte. L'université doit suivre le rythme d'évolution des autres universités du monde (Paquelin et Crosse, 2021) [36]. Cela passe par une numérisation effective des campus, l'installation de la fibre optique, la création des centres multimédias, la construction des bibliothèques, la mise sur pied d'un système complet d'e-administration, l'abonnement à des revues

électroniques, la mise sur pied des formations en ligne, et la formations des étudiants et des enseignants à la numérisation.

Le plan stratégique Cameroun numérique 2020 (2016), inspiré par le Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (2009) constitue aujourd'hui la boussole qui encadre les initiatives numériques entreprises en contexte camerounais. Ainsi, concernant la connexion à internet des universités d'État camerounaises, 28 sites universitaires⁹ sur 61 sont connectés à internet bas débit, avec un accès déséquilibré selon les statuts des acteurs universitaires¹⁰. Si cette connexion à internet favorise le développement de « l'e-éducation » et de la recherche, on relève des limites quant à la mise en place des bibliothèques numériques, dont la création pourrait contribuer à faciliter l'accès à la documentation scientifique. À ce sujet, il est fait mention qu'il n'y a pas encore de bibliothèque numérique digne de ce nom [37]. Le Minesup annonçait le 09 février 2018 à l'UYI un projet de construction d'une université numérique nationale au Cameroun venant compléter l'université virtuelle nationale et sous-régionale

⁹ Le Cameroun compte 8 universités, ses universités sont réparties en 61 sites et couvrent l'étendu des 10 régions, « Politiques de numérisation, libre accès et valorisation des patrimoines locaux des sciences humaines et sociales au Cameroun », Yves Yanick Minla Etoua, p 3.

¹⁰ Pendant que l'UYI est couverte de Wifi, d'autres universités à l'instar de Ngaoundéré n'ont pas accès à internet, si oui les enseignants, les cadres administratifs de l'université et certains chercheurs, « politiques de numérisation, libre accès et valorisation des patrimoines locaux des sciences humaines et sociales au Cameroun », Yves Yanick Minla Etoua, p 3.

existante à l'école nationale supérieure polytechnique depuis 2012.

Il faut s'approprier le projet *e-national higher education network* qui est le volet de la gouvernance numérique mise sur pied par le gouvernement dans l'optique de moderniser l'enseignement supérieur camerounais. Son objectif est de donner une nouvelle visibilité cybernétique aux universités camerounaises et de permettre l'appropriation et la généralisation des nouveaux modes d'enseignement et d'apprentissage basées sur les TICE (e-learning). Le e-learning encore appelé enseignement à distance est l'une des voies permettant d'élargir l'offre de formation. Jusque-là, le mode d'enseignement le plus connu était l'enseignement présentiel. L'enseignement à distance viendra offrir une autre manière d'acquérir les connaissances à travers les TIC [38].

Les enseignants et les étudiants doivent s'arrimer résolument à la nouvelle pédagogie et notamment au numérique éducatif qui est le fondement de l'université nouvelle, de l'université du 21^e siècle, de l'université New-look. D'où l'institution, en 2009, de la prime à la modernisation de la recherche universitaire qui est de l'ordre de 10.500.000.000 FCFA par an et qui permet à plusieurs enseignants de publier des ouvrages de haut niveau, et des articles innovants dans les meilleures revues scientifiques du monde [39].

Un partenariat lie depuis octobre 2016 les universités du Cameroun à l'éditeur Elsevier, pour la numérisation des œuvres scientifiques.

Le besoin de numérisation est d'autant plus pressant tel que l'indique le recteur de l'université de Yaoundé I, le Pr Maurice Aurélien Sosso, « avec 60 000 étudiants et 1003 enseignants tous grades confondus, il est difficile de se retrouver à travers les documents analogiques ». De plus, quelques universités (Université de Dschang, université de Yaoundé I et université de Douala) expriment leur volonté de se distinguer en rendant accessibles les productions de leurs scientifiques en libre accès. Ces universités sont mentionnées dans des classements des universités mondiales qui s'intéressent à la présence des universités sur internet en matière de communications scientifiques numériques.¹¹ À la faveur de ce contrat de partenariat avec la maison d'édition néerlandais-britannique Elsevier, les étudiants régulièrement inscrits, les personnels enseignant et administratif de l'université pourront accéder aux produits souscrits. D'autre part, les produits scientifiques (thèses et mémoires) auront une meilleure visibilité aussi bien au niveau national qu'à l'international. La numérisation qui devrait prendre forme, permettra à la bibliothèque de passer de 27 à 51 collections « open access », offertes à l'ensemble de la communauté universitaire.

B. Du besoin d'augmenter les ressources humaines et financières

¹¹ Voir le classement du cybermetrics Labs des universités mondiales de 2015 et d'autres classements similaires (Web Ranking, impact Rank and Openness Rank) et de l'international colleges and universities (4 ICU

Le système universitaire camerounais connaît de profondes mutations depuis 2007, année de lancement du système LMD par les chefs d'État et de gouvernement de la CEMAC. Cette réforme qui s'est traduite par une grande diversification et une professionnalisation accrue des formations a complètement reconfiguré la carte universitaire. On assiste donc à un accroissement exponentiel d'effectifs qui exige des ajustements structurels de grandes envergures [40]. Il est de la responsabilité du gouvernement de multiplier les recrutements du personnel académique pour assurer l'équilibre entre le taux d'étudiants et celui des enseignants. Dans ce sens, des efforts d'aménagement pour la plupart en cours peuvent être observés. Les universités accueillent de plus en plus de nouveaux personnels affectés à des postes de responsabilités. Il s'agit constamment d'un jeu de permutation des postes où les mêmes sont retirés et remplacés dans un cercle circonscrit. Nous ferons donc fi des nominations au sein de l'université pour nous appesantir sur le recrutement des enseignants.

En réponse à ce déficit d'enseignants, le 13 novembre 2018, le chef de l'État a autorisé un recrutement spécial des titulaires du doctorat dans les universités d'État. L'arrêté n°2018/132 du 10 décembre 2018 fixe le cadre organique de l'opération de recrutement spécial de 2000 enseignants au titre des exercices 2019-2021. Il a été créé dans le même cadre une commission centrale de supervision, un comité technique de recrutement et des commissions spécialisées de recrutement afin que l'opération soit effective.

Ceci montre l'effort du gouvernement à améliorer les conditions de travail des étudiants et d'assurer par là le juste milieu entre l'offre d'emploi et la formation des futurs cadres d'administrations.

Quant aux problèmes financiers, une série de recommandations est faite à l'endroit de l'université pour résoudre le problème. Certains experts à l'instar de Ambroise Kom, Valentin Nga Ndong et Fabien Nkot (rapporteurs), Ajaga Nji, Henri Eyebe Ayissi, Rose Leke, Simo, Maurice Aurélien Sosso (2004 : 25-30) proposent des idées pour améliorer la situation financière des universités publiques. L'une des solutions passe par la création d'une redevance pour alimenter un fonds destiné à l'enseignement supérieur et qui serait prélevé sur tous les marchés publics dont la réalisation nécessite le recours à des savoirs produits par l'université. Les secteurs tels que les mines, l'énergie, les forêts et la grande industrie pourraient être également sollicités. On pourrait également envisager la mise en place de mécanismes incitatifs pouvant faciliter la mobilisation de ressources complémentaires au niveau national et éventuellement à l'étranger (mesures fiscales, possibilités légales de créer des fondations des chaires subventionnées par des tiers, de recevoir des bourses d'excellence, etc.)

Nombre d'enseignants en sciences sociales et humaines pourraient faire valoir leurs expertises et se constituer en conseils pour les administrations publiques. Les établissements de technologie pourraient bien créer des bureaux d'études pour rendre service aux collectivités

locales et proposer des solutions aux divers problèmes de développement à l'échelle nationale et/ou régionale. Ceci pourrait résoudre en partie, le problème de financement des institutions publiques. Le salaire du personnel d'appui devrait être pris en charge dans la chaîne solde du ministère des finances et les subventions actuellement affectées à cet effet, utilisées à la fois pour le renforcement du fonctionnement académique et de la recherche et pour le financement des emplois étudiants sur le campus. On pourrait aussi envisager la création d'une structure autonome chargée de gérer un fonds destiné au financement de la recherche. Ceci ne devrait cependant pas dispenser l'État d'assumer ses responsabilités régaliennes et de fournir un effort financier à un niveau raisonnable, se rapprochant au moins de la norme recommandée par les instances internationales compétentes.

IV. CONCLUSION

L'analyse du fonctionnement de l'université au Cameroun laisse transparaître une université fragilisée par une multitude de contraintes. Nous avons pu les regrouper en deux grandes catégories : les contraintes structurelles et celles conjoncturelles. Les premières renvoient à l'ensemble des difficultés qui trouvent leur origine au sein de l'université à savoir le manque d'infrastructures administratives et l'insuffisance du personnel académique. Les secondes quant à elles surgissent en fonction des contextes pertinents. Il s'agit des défis que posent la mondialisation et la crise des finances publiques qui entraîne la réduction du budget de l'État.

Toutefois, des solutions ont été proposées pour faire face à ces multiples difficultés. Nous avons présenté la nécessité d'une modernisation de l'université, en engageant sa transformation numérique intégrale. Nous avons souligné son besoin d'autonomie qui implique le retrait de l'État de ses activités et des politiques universitaires. L'État devant jouer un rôle d'accompagnateur et non de direction comme dans bien de cas. La nécessité d'accroître les effectifs d'enseignants a aussi été exposée et nous voyons bien que le projet de « *recrutement de 2000 enseignants* » annoncé pourrait être salubre dans ce sens. Et enfin, nous avons discuté de la nécessité d'accroître le budget de l'université par l'État, ce qui ne dispenserait d'ailleurs pas celle-ci de mettre sur pied des activités lucratives pour progressivement obtenir une autonomie financière.

RÉFÉRENCES

- [1] J. Cayouette-Remblière et P. Doray (dir). « L'enseignement supérieur en recomposition », *Lien social et Politiques* n° 89 (2022), pp 4–15. <https://doi.org/10.7202/1094545ar>
- [2] J. Bomda, I Fozing et V. Mgbwa, « Pertinence des réformes LMD au Cameroun : analyses des qualités personnelles et professionnelles des diplômés employés dans les entreprises formelles », *Éducation et socialisation* [En ligne], 64 | 2022, mis en ligne le 29 juillet 2022, consulté le 28 mai 2026. URL :

<http://journals.openedition.org/edso/19310> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/edso.19310>

[3] S. Calviac « le financement des universités : évolutions et enjeux » *Revue française d'administration publique* no 169, 2019, pp. 51-68

[4] L. Abessolo, *L'ère de l'innovation numérique au Cameroun : quel est l'impact sur l'écosystème national ? L'impact de l'innovation numérique sur l'écosystème camerounais*, Travail de fin d'études (TFE) en vue d'obtenir le titre de Master [120] en sciences de gestion, à finalité spécialisée, Louvain School of Management, Année académique 2022-2023.

[5] P. Canisius Kamanzi, G. Goastellec et F. Picard, *L'Envers du décor : Massification de l'enseignement supérieur et justice sociale*, Presses de l'Université du Québec, 2017, 218p, ISBN: 978-2-7605-4735-3 eISBN: 978-2-7605-4736-0

[6] L. Ngwé Luc, H. P. Pokam, A. Mandjack et E. Folefack Ernest, « L'université et les universitaires dans les mutations politiques et éducatives au Cameroun », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs* [En ligne], 5 | 2006, mis en ligne le 01 juillet 2012, consulté le 25 mai 2026. URL : <http://journals.openedition.org/cres/1143> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cres.1143>

[7] A. Tchoupie, « La participation des étudiants des universités d'État à la dynamique de construction et de réforme des politiques de l'enseignement supérieur au Cameroun », in L. Ngwé, et H. P Pokam, *L'enseignement supérieur au Cameroun depuis la réforme de 1993 :*

Dynamiques et perspectives, CODESRIA, 2016, pp.209-233.

[8] W. Saint, *Les universités en Afrique. Pour une stratégie de stabilisation et de revitalisation*, Banque mondiale, Washington, 1993.

[9] A. Tchoupie, « La participation des étudiants des universités d'État à la dynamique de construction et de réforme des politiques de l'enseignement supérieur au Cameroun », in L. Ngwé, et H. P Pokam, *L'enseignement supérieur au Cameroun depuis la réforme de 1993 : Dynamiques et perspectives*, CODESRIA, 2016, pp.209-233

[10] Institut National De La Statistique, *Annuaire Statistique Du Cameroun : Recueil des séries d'informations statistiques sur les activités économiques, sociales, politiques et culturelles du pays jusqu'en 2013*, Edition 2013.

[11] A. Mbembe, *Les jeunes et l'ordre politique en Afrique noire*, L'Harmattan, coll. Logiques sociales, Paris, 1985, 247 p.

[12] M-E. Pommerolle, « Routines autoritaires et innovations militantes », *Politique africaine*, 2007, vol 4, n° 108, pp 155-172

[13] M-E. Pommerolle, « Routines autoritaires et innovations militantes », *Politique africaine*, 2007, vol 4, n° 108, pp 155-172

[14] L. Ngwé Luc, H. P. Pokam, A. Mandjack et E. Folefack Ernest, « L'université et les universitaires dans les mutations politiques et éducatives au Cameroun », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs* [En ligne], 5 | 2006, mis en ligne le 01 juillet 2012, consulté le 25 mai 2026. URL :

<http://journals.openedition.org/cres/1143> ; DOI :
<https://doi.org/10.4000/cres.1143>

[15] A. Tchoupie, « La participation des étudiants des universités d'État à la dynamique de construction et de réforme des politiques de l'enseignement supérieur au Cameroun », in L. Ngwé, et H. P Pokam, *L'enseignement supérieur au Cameroun depuis la réforme de 1993 : Dynamiques et perspectives*, CODESRIA, 2016, pp.209-233

[16] M. Kamto, « Quelques réflexions sur la transition vers le pluralisme politique au Cameroun » *L'Afrique en transition vers le pluralisme politique*, Paris: Economica, 1993, pp 209-236.

[17] L. Ngwé, Luc, P. H Pokam, A. Mandjack et E. Folefack « L'université et les universitaires dans les mutations politiques et éducatives au Cameroun », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et le savoir*, 2006, n° 5, pp.169-191.

[18] C. Morillas, *Analyse du rapport au politique de l'institution universitaire camerounaise et du passage au politique de l'Addec (Association pour la Défense des Droits des Etudiants du Cameroun)*, Université de Bordeaux, Mémoire de Master, 2010, 145 p.

[19] C. Morillas, *Analyse du rapport au politique de l'institution universitaire camerounaise et du passage au politique de l'Addec (Association pour la Défense des Droits des Etudiants du Cameroun)*, Université de Bordeaux, Mémoire de Master, 2010, 145 p.

[20] T. Douniès, V. Laborde et G. Silhol, « Même pas envie d'en parler ». Quand la

politique s'invite et s'évite en salle des profs », *La nouvelle revue du travail* [En ligne], 26 | 2025, mis en ligne le 02 mai 2025, consulté le 25 mai 2026. URL :
<http://journals.openedition.org/nrt/20091> ; DOI :
<https://doi.org/10.4000/13uv2>

[21] L. Ngwé, H. P. Pokam, A. Mandjack et E. Folefack, « L'université et les universitaires dans les mutations politiques et éducatives au Cameroun », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs* [En ligne], 5 | 2006, mis en ligne le 01 juillet 2012, consulté le 25 mai 2026. URL :
<http://journals.openedition.org/cres/1143> ; DOI :
<https://doi.org/10.4000/cres.1143>

[22] J. L. Rastoin et G. Ghersi, *Le système alimentaire mondial : Concepts et méthodes, analyses et dynamiques*. Versailles, Éditions Quæ. « Synthèses », (2010).

[23] S. Marginson, « La mondialisation, « l'Idée d'une université » et ses codes d'éthique », Dans *Politiques et gestion de l'enseignement supérieur* 2007, vol 1, n° 19, pp 31-47 Éditions Éditions de l'OCDE

[24] L. Moulin, « Genèses et conséquences des transformations récentes de l'enseignement supérieur », *Revue d'histoire des sciences humaines*, vol 40, 2022, pp 257-274.

[25] J. L. Dongmo, « La géographie camerounaise face au défi de la transversalité », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, vol 259, 2012, pp 417-436.

[26] C. Pourcelot, « L'internationalisation de l'enseignement supérieur : le meilleur des mondes? par L. Cosnefroy, J. M De Ketele, B.

Hugonnier, P. Parmentier, D. Palomba et S. Uvalic-Trumbic », *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur* [En ligne], vol 37, n°2, 2021, mis en ligne le 15 mars 2021, consulté le 25 mai 2026. URL : <http://journals.openedition.org/ripes/3248> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ripes.3248>

[27] F. Le Lièvre, « Internationalisation et anglicisation de l'enseignement supérieur en Europe : de quelques exemples de prise en charge des langues à l'université. » *Enjeux et société*, vol 11, n° 1, 2024, pp. 81–108. <https://doi.org/10.7202/1112128ar>

[28] S. Marginson, « La mondialisation, "l'Idée d'une université" et ses codes d'éthique ». *Politiques et gestion de l'enseignement supérieur*, 2007, vol 1 n° 19, 2007, pp.31-47. CAIRN.INFO, shs.cairn.info/revue-politiques-et-gestion-de-l-enseignement-superieur-2007-1-page-31?lang=fr.

[29] L. Ngwé, « Globalisation et mobilités internationales des étudiants au Cameroun » *Hommes et migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, 2014, n°1307, pp 77-84.

[30] C. Lefort-Rieu, « Éducation et formation professionnelle en situation de crises humanitaires : l'exemple des migrations forcées au Cameroun », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, vol 286, 2022, pp 453-487.

[31] *Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur : L'enseignement supérieur au XXIe siècle, Visions et actions*, Unesco, Paris, 5–9 octobre 1998, volume 1, Rapport final

[32] Hilaire De Prince Pokam, « Le financement de l'enseignement supérieur au Cameroun », *CODESRIA*, 2016, pp.106-137

[33] Hilaire De Prince Pokam, « Le financement de l'enseignement supérieur au Cameroun », *CODESRIA*, 2016, pp.106-137

[34] Hilaire De Prince Pokam, « Le financement de l'enseignement supérieur au Cameroun », *CODESRIA*, 2016, pp.106-137

[35] Hilaire De Prince Pokam, « Le financement de l'enseignement supérieur au Cameroun », *CODESRIA*, 2016, pp.106-137

[36] D. Paquelin, et M. Crosse, « Responsabilisation, ouverture et confiance : pistes pour l'enseignement supérieur du futur » *Enjeux et société*, 2021, vol 8, n°2, 190–215. <https://doi.org/10.7202/1078495ar>

[37] Ministère des Postes et Communications, *Plan Stratégique Cameroun 2020*, Mai 2016, 72p.

[38] D. Burgos, « L'apprentissage en ligne, une réelle avancée pour une éducation innovante », *Distances et médiations des savoirs* [En ligne], vol 30, 2020, mis en ligne le 25 juin 2020, consulté le 29 mai 2026. URL: <http://journals.openedition.org/dms/5152>; DOI: <https://doi.org/10.4000/dms.5152>

[39] B. Cornu et J. P. Véran, « Le numérique et l'éducation dans un monde qui change : une révolution ? », *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, vol 67, 2014, pp 35-42.

[40] J. Bomda, I Fozing et V. Mgbwa, « Pertinence des reformes LMD au Cameroun : analyses des qualités personnelles et professionnelles des diplômés employés dans les

entreprises formelles », *Éducation et socialisation* [En ligne], 64 | 2022, mis en ligne le 29 juillet 2022, consulté le 28 mai 2026. URL :

<http://journals.openedition.org/edso/19310> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/edso.19310>

Pokam De Prince, Hilaire. *La participation des universitaires au processus de construction/reconstruction de l'espace public au Cameroun*, CODESRIA, Dakar, 2008, pp 81-116.